

Les solidarités alimentaires en Presqu'île - Brière - Estuaires

Diagnostic de l'aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires

Un premier pas pour
comprendre les précarités
alimentaires et agir
collectivement

Autrices

Linda Boureau - Coopérative IDEAL

Tiphaine Burban - Parc Naturel Régional de Brière

Conception graphique et impression - COOP IDEAL - 2025

Un projet réalisé dans le cadre du projet Mieux Manger Pour Tous en Presqu'île Brière-Estuaires

Diagnostic de l'aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires

UN PREMIER PAS POUR COMPRENDRE LES PRÉCARITÉS ALIMENTAIRES ET AGIR COLLECTIVEMENT

DÉFINITION

"La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire".

Article L266-1 du Code des Familles et de l'Action sociale

CONTEXTE

À l'échelle de la Presqu'île guérandaise, de la région nazairienne et du Pays de Pont-Château/St-Gildas-des-Bois (territoire d'étude), près de 24 700 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 10,3 % de la population (INSEE, 2020). Cette précarité touche en priorité les seniors, les foyers monoparentaux, et de plus en plus les travailleurs précaires et étudiants. Elle se traduit par une insécurité alimentaire croissante : difficulté à se nourrir suffisamment, mais aussi à accéder à des produits de qualité, locaux et équilibrés. L'alimentation représente jusqu'à 21 % du budget des ménages les plus modestes, contre 13,4 % en moyenne (AURAN, 2021). Dans un contexte d'inflation persistante, les demandes d'aide alimentaire ont fortement augmenté : +21 % à l'échelle nationale entre 2019 et 2023, et +34 % de bénéficiaires en Loire-Atlantique entre 2020 et 2023 selon la Banque alimentaire.

Face à ce défi, le territoire du Projet Alimentaire Territorial Presqu'île-Brière-Estuaires dispose de nombreux atouts : diversité, qualité et proximité des productions agricoles (26 % en bio, 27 % en circuits courts), tissu associatif dense, dynamisme économique et complémentarités entre espaces urbains, périurbains et ruraux. Il constitue ainsi un terrain particulièrement pertinent pour expérimenter de nouvelles formes de solidarité alimentaire territoriale.

C'est tout l'enjeu du projet Mieux Manger Pour Tous en Presqu'île-Brière-Estuaires, coordonné par la Coopérative IDEAL, en partenariat avec l'Association Solidarités et Créations (ASC), Accès-Réagis, Baobab, le PNR de Brière et les co-pilotes du Projet Alimentaire Territorial Presqu'île-Brière-Estuaires. Financé par la DDETS pour la période 2023-2025, ce projet vise à favoriser un accès digne pour toutes et tous à une alimentation saine et durable.

24 700

personnes vivent sous le seuil de pauvreté en Presqu'île-Brière-Estuaires, soit 10,3 % de la population (INSEE, 2020).

+21%

de demandes d'aide alimentaire entre 2019 et 2023 à l'échelle nationale (Cour des Comptes, 2025)

51

associations proposent une aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires

OBJECTIFS

Ce diagnostic constitue une première étape essentielle de cette démarche collective. Il vise à :

- Mieux comprendre les besoins et les profils des publics concernés ;
- Identifier les acteurs mobilisés et leurs modes de fonctionnement ;
- Repérer les leviers d'amélioration pour renforcer la coordination locale.

Ce travail propose une première cartographie de l'aide alimentaire sur le territoire Presqu'île - Brière - Estuaires. Il a vocation à nourrir les échanges partenariaux et à contribuer à la construction d'un système alimentaire local plus juste, solidaire et durable.

Comprendre la précarité alimentaire, une réalité multidimensionnelle

DE LA SÉCURITÉ À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS COMPLEXES

La précarité alimentaire ne se résume pas à un manque de nourriture. Elle recouvre différentes situations qui s'étendent de la sécurité alimentaire fragile à l'insuffisance alimentaire, et jusqu'à des formes d'exclusion sociale liées à l'alimentation.

Selon la FAO (2021), la sécurité alimentaire correspond à la situation dans laquelle "toutes les personnes ont un accès physique, social et économique durable à une nourriture suffisante, saine et nutritive, répondant à leurs besoins et à leurs préférences alimentaires, pour mener une vie saine et active."

À l'inverse, l'insécurité alimentaire traduit la perte de cet accès. Elle peut être :

- Quantitative, lorsque les besoins énergétiques ne sont pas couverts ;
- Qualitative, lorsque l'alimentation est suffisante en quantité, mais insuffisante en diversité, en qualité nutritionnelle ou inadaptée aux préférences culturelles.

La précarité alimentaire va au-delà : elle englobe des dimensions sociales, culturelles et symboliques. Le Conseil national de l'alimentation s'appuie sur le Labo de l'ESS (2020) qui la définit comme "une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, respectant ses besoins nutritionnels et ses préférences, et pouvant entraîner ou découler d'une exclusion sociale ou d'un environnement appauvri."

Elle touche donc autant à la dignité qu'à la santé, au lien social et à l'identité culturelle.

UNE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE QUI PROGRESSE ET SE DIVERSIFIE

À l'échelle nationale, la précarité alimentaire s'est fortement aggravée au cours des dernières années. La crise sanitaire de la COVID-19, puis l'inflation alimentaire ont provoqué une hausse durable du recours à l'aide alimentaire. A titre d'exemple :

- Les banques alimentaires ont enregistré une augmentation de 9 % des demandes en 2021 en France.
- La Croix-Rouge française note une hausse de 14 % du nombre de personnes accompagnées entre 2021 et 2024.



Les publics concernés sont très divers :

- personnes en grande pauvreté,
- retraités aux revenus limités,
- familles modestes,
- de plus en plus de travailleurs pauvres et de personnes isolées,
- des familles monoparentales fragilisées,
- et les étudiants, en augmentation significative.

Ces privations ont des conséquences sanitaires (maladies métaboliques, obésité, diabète) et psychiques (stress, honte, isolement), renforçant le caractère multidimensionnel de la précarité alimentaire.

12 %

des personnes disent qu'il leur arrive de ne pas avoir assez à manger. (CREDOC, 2025)

7 %

Réduisent le nombre de repas (CREDOC, 2025)



L'AIDE ALIMENTAIRE : FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

L'aide alimentaire est définie par l'article L.266-2 du Code de l'action sociale et des familles (2018) comme la "fourniture de denrées assortie d'un accompagnement social pour les personnes en situation de vulnérabilité".

Organisation générale et financements

- Union européenne : financement via le Fonds social européen+ (FSE+), géré par FranceAgriMer.
- État : environ 115 M€ par an.
- Collectivités locales : près de 260 M€.
- Dons privés et en nature : environ 540 M€, complétés par des avantages fiscaux* (article 238 bis CGI).

Toute structure peut distribuer de l'aide alimentaire, mais l'obtention d'une habilitation nationale ou régionale (par la DREETS) est obligatoire pour bénéficier de financements publics. Cet agrément garantit le respect des règles sanitaires, la traçabilité et la qualité de l'accompagnement social. Quatre grands acteurs nationaux agréés (les Restos du Cœur, la Croix-Rouge, le Secours populaire et la Fédération Française des Banques Alimentaires) interviennent aux côtés d'associations locales*.

Des formes d'aide multiples et hétérogènes

L'aide alimentaire prend plusieurs formes :

- Colis ou paniers alimentaires distribués par les associations ;
- Épiceries sociales et solidaires, proposant des produits à prix réduit (10 à 30 % du tarif marchand) ;
- Repas chauds ou froids consommés sur place.

D'autres dispositifs complètent cette offre tels que les chèques alimentaires, frigos solidaires, distributions libres ou jardins partagés, sans oublier les systèmes informels d'aide, apportés de façon plus ou moins ponctuelle et organisée, par des collectifs, la communauté, ou l'entourage.

Les critères d'accès varient selon les structures : niveau de ressources (souvent proche du RSA), composition familiale, situation économique et/ou orientation par un travailleur social. Certaines demandent des justificatifs (revenus, domicile), d'autres pratiquent une aide inconditionnelle.

Cette hétérogénéité reflète la richesse et la complémentarité du tissu associatif, mais peut aussi complexifier le parcours des bénéficiaires.

*Permet aux entreprises une réduction d'impôt de 50 % à 75 % pour les dons alimentaires (plafond : 0,5 % du CA ou 1 000 € pour les particuliers). Depuis la loi du 24 août 2021, les associations doivent déclarer les dons ouvrant droit à un reçu fiscal.

*Par exemple, La Soupe aux Cailloux à Trignac est la dernière association qui a été agréée par la DREETS localement.

Des sources d'approvisionnement variées

Pour répondre aux besoins, les associations mobilisent plusieurs sources d'approvisionnement :

- La ramasse consiste à récupérer les invendus alimentaires auprès de la grande distribution, d'industries agroalimentaires, de commerces de gros et de grands acteurs de la restauration collective;
- Les campagnes de collecte visent à recueillir auprès des clients des magasins des dons de produits (environ 10 % des ressources des Banques Alimentaires) ;
- Les dons directs de producteurs et commerçants ;
- Les achats complémentaires des associations.

Lutte contre le gaspillage et dons alimentaires

La loi **Garot** (2016) a instauré l'obligation pour les supermarchés de plus de 400 m² de conclure une convention de don avec une association agréée et d'interdire la destruction des invendus consommables. Aujourd'hui, 93 % des magasins sont en conformité et à titre d'exemple, ces dons représentent 65 % des denrées collectées par les Banques Alimentaires.

La loi **EGalim** (2018) a étendu ces obligations à la restauration collective (>3000 repas/jour), à l'industrie agroalimentaire et au commerce de gros (>50M d'€ de CA), qui doivent désormais établir un diagnostic anti-gaspillage, et établir une convention de don à une association d'aide alimentaire habilitée.

Enfin, la loi **AGEC** (2020) a renforcé cette dynamique en interdisant définitivement la destruction des invendus alimentaires depuis 2022 et en favorisant leur réemploi par le don.

LIMITES DE L'OBSERVATION ET DU SUIVI DE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

L'évaluation de la précarité alimentaire repose encore principalement sur les données issues de l'aide alimentaire (volumes distribués, bénéficiaires, produits collectés).

Ces indicateurs, bien qu'utiles, restent partiels : ils n'intègrent ni les situations de non-recours, ni les disparités locales, ni la diversité des formes de solidarité existantes.

Par ailleurs, cette complexité, combinée à des méthodes de collecte différentes selon les acteurs, rend les analyses territoriales difficiles à comparer. Enfin, cette approche ne dit rien de la qualité nutritionnelle des produits, de l'état de santé des bénéficiaires ni de leur ressenti face à cette situation. Ce qui amène à proposer d'autres suivis, complémentaires, de la précarité alimentaire.

Vers une approche multi-dimensionnelle

Des dispositifs tels qu'OBSOALIM34 proposent de croiser plusieurs indicateurs afin d'élaborer des indicateurs de vulnérabilité alimentaire (cf page 7) plus représentatifs :

- Les déterminants individuels de privation alimentaire, à partir des caractéristiques socio-démographiques et économiques des ménages, complétés par les données de sécurité alimentaire et d'aide alimentaire ;
- Les états de santé liés à l'alimentation, tels que l'état nutritionnel, la prévalence des maladies associées (obésité, diabète, pathologies cardiovasculaires) et l'environnement sanitaire ;
- Le paysage et l'environnement alimentaires, pour repérer les zones de faible accessibilité aux commerces de proximité ou aux produits frais, mais aussi les dynamiques de solidarité, d'action sociale et de mobilité.

Toutefois, ces approches quantitatives demeurent incomplètes : elles négligent des dimensions essentielles comme le logement, l'équipement domestique ou le ressenti des personnes concernées, qui nécessitent une observation qualitative et la mobilisation des acteurs de terrain.

Ainsi, comprendre la précarité alimentaire suppose une approche systémique et territorialisée, et requiert la coopération des acteurs sociaux, agricoles, solidaires et institutionnels pour concevoir des réponses adaptées à chaque contexte local.

C'est dans cet esprit que s'inscrit le diagnostic de l'aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires, première étape d'une démarche collective visant à garantir à toutes et tous un accès digne, durable et de proximité à une alimentation de qualité.

L'aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires

MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE FONDÉE SUR L'APPROCHE TERRITORIALE

Le territoire de Presqu'île – Brière – Estuaires se caractérise par un maillage dense et structuré d'acteurs œuvrant pour la réduction de la précarité alimentaire. Collectivités locales, associations nationales et initiatives citoyennes y contribuent conjointement à renforcer l'accès à une alimentation saine, durable et de proximité.

Ce diagnostic met en lumière la richesse de ce tissu d'acteurs, sa diversité d'initiatives, ainsi que les complémentarités qui se tissent entre les dispositifs institutionnels et les solidarités locales.

Identifier les acteurs et initiatives d'aide alimentaire

Face à la multiplicité des formes de précarité alimentaire et à la variété des leviers existants pour y répondre, le présent diagnostic a choisi de se concentrer sur les initiatives d'aide alimentaire, c'est-à-dire celles visant la fourniture directe de denrées alimentaires, sous la forme de repas, paniers, colis ou bons alimentaires.

Ce travail a néanmoins permis d'identifier d'autres formes de solidarités alimentaires, telles que des espaces de cuisine partagée, des jardins collectifs ou des frigos solidaires, qui participent pleinement à la dynamique locale d'entraide et d'inclusion.

Ressources et méthodes mobilisées

Le diagnostic a été réalisé en 2025 par la coopérative IDEAL, en collaboration avec la chargée de mission du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Presqu'île – Brière – Estuaires.

Deux démarches complémentaires ont été conduites :

- Un travail quantitatif, fondé sur l'analyse de données statistiques et de ressources en ligne (facteurs de risques, données socio-économiques nationales et locales, acteurs et ressources du Soliguide);
- Il s'appuie également sur les informations recueillies auprès des acteurs de l'aide alimentaire et du champ social, au moyen de questionnaires et d'entretiens. Ce volet qualitatif repose sur quatorze entretiens semi-directifs, conduits en présentiel ou par téléphone, et visant à approfondir l'analyse des pratiques, des complémentarités existantes et des besoins exprimés par les structures locales.



Un périmètre territorial délimité, avec un premier focus sur Saint-Nazaire

Le diagnostic s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial Presqu'île – Brière – Estuaires, qui couvre 35 communes entre la Loire et la Vilaine, représentant près de 250 000 habitants.

Dans un premier temps, l'analyse a porté plus spécifiquement sur le bassin de vie de Saint-Nazaire, qui concentre plusieurs facteurs de risque en matière de précarité alimentaire — précarité économique, isolement social, difficultés d'accès à des produits de qualité — mais aussi une forte densité d'acteurs et d'initiatives d'aide alimentaire.

Quelques entretiens complémentaires ont été menés en dehors du bassin nazairien afin d'élargir la compréhension du territoire, sans pour autant prétendre à une représentativité exhaustive des besoins et des fonctionnements à l'échelle du PAT Presqu'île - Brière - Estuaires.

LES ACTEURS ET DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE EN PRESQU'ÎLE - BRIÈRE - ESTUAIRES

Un réseau associatif dense et diversifié

Parmi elles, les principales associations nationales habilitées :

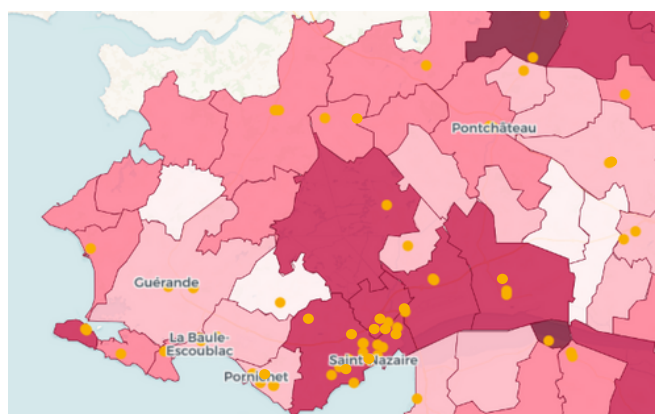
- Les Restos du Cœur, présents avec 10 antennes locales ;
- Le Secours Populaire Français, qui dispose de 9 antennes ;
- La Croix-Rouge française, active à travers 6 antennes ;
- La Banque Alimentaire, partenaire de 21 structures locales.

Ces acteurs assurent majoritairement la distribution de colis ou de paniers alimentaires, parfois de repas chauds, selon les moyens et les publics accompagnés.

Le Secours Catholique, fort de 5 antennes locales, intervient quant à lui en complémentarité, principalement lors de situations d'urgence, par la délivrance de chèques alimentaires.

51 structures

actives dans la distribution alimentaire sur le territoire Presqu'île – Brière – Estuaires ont pu être recensées dans ce travail, dont une dizaine qui ne figurent pas dans le Soliguide.



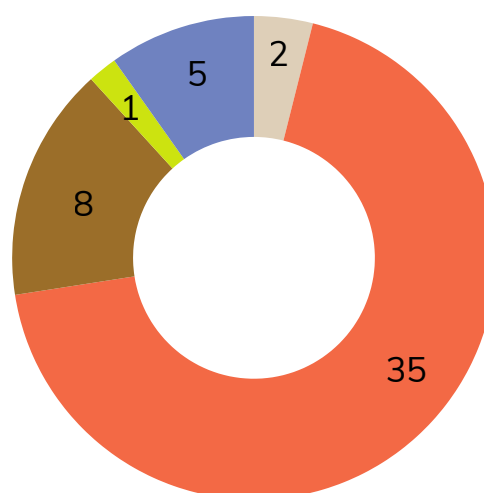
Cartographie des risques de la précarité alimentaire liée à un cumul de facteurs de risque dans les communes du PAT Presqu'île-Estuaire-Brière.

Source : Obsoalim34, 2025

Au-delà de ces dispositifs institutionnels, le territoire voit émerger une multiplicité d'initiatives locales — frigos partagés, jardins collectifs, cuisines partagées et autres systèmes de distribution informels — qui participent à diversifier les réponses et à renforcer le maillage territorial.

Sur le territoire, se conjuguent ainsi l'expertise et l'ancrage des grandes associations et l'agilité des acteurs de proximité.

Dispositifs d'aide alimentaire portés par des associations sur le territoire du PAT Presqu'île - Brière - Estuaires en 2025



- Approvisionnement
- Paniers/colis
- Distribution de repas
- Chèque/bon
- Libre-service

Source : Coop IDEAL/PnrB

LES ACTEURS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE PAR DIMENSION EN PRESQU'ÎLE-BRIÈRE-ESTUAIRES

	NOM	TYPE	ADRESSE	COMMUNE
1	La Soupe aux Cailloux	●	8 bis rue Marie Thérèse Eyquem	Trignac
2	La Parenthèse	●	112 avenue de la République	Saint-Nazaire
3	Accueil de jour pour personnes sans domicile - Le Trait d'Union	●	85 rue Henri Gautier	Saint-Nazaire
4	ANEF-FERRER centre Blanchy	●	21 route de la Côte d'Amour	Saint-Nazaire
5	Banque Alimentaire-antenne de Saint Nazaire	●	13 Rue du Plessis	Saint-Nazaire
6	CHRS La Résidence, Solidarité Estuaire	●	39 rue François Voltaire	Saint-Nazaire
7	Cop1 Saint Nazaire	●	46 rue d'Anjou	Saint-Nazaire
8	Croix-Rouge française - Unité Locale de Briere Atlantique	●	14 rue Madame de Sévigné	Saint-Nazaire
9	EVS Prézégat	●	48 Rue Edgar Degas	Saint-Nazaire
10	Groupe d'entraide mutuelle les 4 As	●	34 avenue Albert de Mun	Saint-Nazaire
11	La Fraternité	●	1 rue de l'Île de France	Saint-Nazaire
12	Lits haltes soins santé	●	116, rue de Trignac	Saint-Nazaire
13	MAGC Churt	●	4 Rue Robert Surcouf	Saint-Nazaire
14	Maison de Quartier Méan-Penhoët	●	1 rue Emile Combes	Saint-Nazaire
15	Pain Contre la Faim	●	173 Rue Henri Gautier	Saint-Nazaire
16	R' Éveillons la Solidarité	●	Maison des Associations - Agora 19012 Bis avenue Albert de Mun	Saint-Nazaire
17	Restos du coeur - antenne Saint-Nazaire	●	13 rue du Plessis	Saint-Nazaire
18	Secours Catholique Français*	●	6 place Henri Poincaré	Saint-Nazaire
19	Secours Populaire Français - Comité de Saint-Nazaire	●	13 rue du Plessis	Saint-Nazaire
20	Secours Populaire français - Comité de Brière - antenne de Saint-Malo-de-Guersac	●	8, rue du souvenir	Saint-Malo-de-Guersac
21	Association solidarité andréanaise	●	6, place de la Mairie	Saint-André-des-Eaux
22	Saint-Vincent-de-Paul - antenne de Pornichet	●	61, avenue de Prioux	Pornichet
23	Restos du coeur - Pornichet	●	26, avenue des Ecoles	Pornichet
24	Secours catholique Caritas France - Côte d'amour	●	5, avenue du rêve	Pornichet
25	Les PEP 44-49	●		Montoir-de-Bretagne-Donges-Trignac
26	Secours Populaire français - Comité de Brière - antenne de Montoir	●	3 Rue de Berry,	Montoir-de-Bretagne
27	Les Restos du coeur - Centre itinérant de Montoir-de-Bretagne	●	1, rue Jean Moulin	Montoir-de-Bretagne
28	Secours Populaire français - Comité de Brière - antenne de La Chapelle des marais	●	43, rue de Coilly	La Chapelle des Marais
29	Secours Populaire français - Comité de Donges	●	7 rue des Herblains	Donges
30	Saint-Vincent-de-Paul - antenne de Saint-Gildas-des-Bois	●	111 route de la Polhaie	Saint-Gildas-des-Bois
31	Restos du Coeur - Saint-Gildas-des-Bois	●	15, Route de La Ferme Ecole	Saint-Gildas-des-Bois
32	Secours Populaire - antenne de Pontchâteau	●	Allée du Brivet	Pontchâteau
33	Restos du Coeur - antenne de Pontchâteau	●	Allée du Brivet	Pontchâteau
34	Secours catholique Caritas France - Antenne de Pontchâteau	●		Pontchâteau
35	Secours Populaire français - Comité de Pornichet - La Baule	●	26, avenue des Ecoles	Pornichet
36	La Croix-rouge - antenne de Piriac-sur-mer	●	Rue du Port	Piriac-sur-mer

LES ACTEURS DE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE PAR DIMENSION EN PRESQU'ÎLE-BRIÈRE-ESTUAIRE

	NOM	TYPE	ADRESSE	COMMUNE
37	Restos du Cœur - Le Pouliguen	●	7 Av. Prte Joie, 44510 Le Pouliguen	Le Pouliguen
38	La Croix-Rouge - antenne Le Croisic	●	9, rue du Grand Lin	Le Croisic
39	Les Restos du Cœur - antenne de Le Croisic	●	9, rue du Grand Lin	Le Croisic
40	Secours Populaire - antenne La Turballe	●	Impasse Promarquet	La Turballe
41	La Croix-rouge - antenne de La Turballe	●		La Turballe
42	Saint-Vincent-de-Paul - antenne de La Baule-Escoublac	●	37 Av. Marcel Rigaud	La Baule-Escoublac
43	Les Restos du Cœur - antenne de La Baule Escoublac	●	37 Av. Marcel Rigaud	La Baule-Escoublac
44	Restos du Cœur - Centre itinérant d'Herbignac et St Joachim	●	1 rue de la Font Saint-Jean	Herbignac
45	Secours catholique Caritas France - Herbignac	●		Herbignac
46	La Croix-rouge - antenne de Guérande	●	Avenue de la Brière	Guérande
47	Restos du Cœur - Guérande	●	6, rue de la Lande	Guérande
48	Secours Populaire français - Comité de Guérande	●	Zac de Villejames, 1, rue de Kerneve	Guérande
49	Secours catholique Caritas France - Guérande	●	L'envol, avenue de la Brière	Guérande
50	La Croix Rouge - antenne de Batz-sur-mer	●	11 Rue De La Plage	Batz-sur-mer
51	Saint-Vincent-de-Paul - antenne de Batz-sur-Mer	●	1 rue de Kerbouchard	Batz-sur-mer

Source : Coop IDEAL/PnrB

L'absence d'épicerie sociale et/ou solidaire

Les épiceries sociales, souvent portées par des collectivités, et les épiceries solidaires, portées par des associations, portent le même objectif de proposer le choix des produits, ainsi qu'une tarification, mais à prix très réduit (10 à 30% du prix d'achat). Le territoire a cette spécificité de ne compter aucune épicerie sociale ou solidaire aujourd'hui. Les récentes fermetures de deux épiceries solidaires — Totem à Saint-Nazaire (2022) et L'Arche à Donges (2023) — illustrent la difficulté entre autres de trouver un modèle économique pour ces initiatives.

Les CCAS: des acteurs de proximité face à la hausse de la précarité

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont les relais de proximité de l'action sociale sur le territoire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Presqu'île – Brière – Estuaires, qui compte 35 communes. Il n'existe pas de Centre Intercommunal d'Action Sociale localement, et ce sont donc à l'échelle des communes que se décide comment les CCAS identifient, orientent et soutiennent les publics en situation de précarité alimentaire. 25 d'entre eux ont répondu à notre enquête.

Presque tous (24) apportent une aide financière, le plus souvent sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) ou de bons alimentaires. Les CAP, comparables à des

titres-restaurant, sont surtout utilisés dans les grandes communes, tandis que les bons, valables dans quelques commerces partenaires, dominent dans les petites communes (moins de dix foyers accompagnés par an). Deux communes proposent des drives alimentaires, et un CCAS finance partiellement des paniers de légumes biologiques locaux. Ces soutiens sont une aide d'urgence, et viennent en complément de l'orientation habituelle vers les associations caritatives (Restos du Cœur, Secours Populaire, Croix-Rouge, St Vincent de Paul...), et parfois même du soutien financier et/ou de la mise à disposition de locaux à ces associations.

Plusieurs CCAS proposent également des ateliers de sensibilisation et de partage : ateliers cuisine pour apprendre à composer des menus sains à petit prix, ou jardins partagés destinés à alimenter les dispositifs d'aide, bien que leur gestion reste complexe.

Les plus gros CCAS constatent tous une hausse importante des demandes depuis trois ans, notamment de la part de personnes isolées, familles monoparentales et travailleurs précaires. Dans les plus petites communes, le nombre de demande d'aide d'urgence reste stable (parfois, une à quatre demandes annuelles). Selon les animateurs, cela reflète moins une absence de besoin qu'un manque de visibilité du CCAS comme lieu d'aide possible pour l'alimentation. Par ailleurs, les moyens humains et financiers restent inégaux, entraînant des disparités territoriales dans l'aide proposée.

La restauration collective : levier de lutte contre les précarités alimentaires

La restauration collective représente un levier essentiel pour garantir à chacun un accès quotidien à une alimentation saine, équilibrée et durable. Elle permet de proposer des repas complets, dont la qualité s'améliore grâce à l'intégration croissante de produits biologiques et locaux, en cohérence avec les objectifs de la loi EGALIM.

Le coût réel d'un repas se situe généralement entre 7 et 13 €, mais les familles ne paient en moyenne que 3,50 €, la collectivité prenant en charge la différence, ce qui illustre un premier soutien aux repas équilibrés et de plus en plus qualitatifs servis aux enfants. Sur le territoire Presqu'île – Brière – Estuaires, 26 des 35 communes ont déjà atteint les objectifs de la loi EGALIM, avec plus de 20 % de produits biologiques dans les assiettes.

En complément, une tarification sociale progressive est appliquée dans 26 des 34 communes disposant d'un service de restauration collective : le prix du repas y est ajusté selon les ressources des familles (souvent selon le quotient familial). Cette mesure favorise une égalité d'accès à la cantine tout en évitant toute stigmatisation.

Le Département prolonge cet effort dans le secondaire, en proposant une tarification sociale avec la cantine à 1€ dans l'ensemble de ses collèges.

Pour les étudiants, des dispositifs spécifiques existent, tels que les repas à 1 € proposés en partenariat avec le CROUS à la cafétéria Heinlex, mais aussi depuis peu au lycée Sainte-Thérèse à Saint-Nazaire pour offrir une offre de restauration accessible au cœur du centre-ville.

Cantine à 1€

Lancé en 2019, le dispositif permet aux enfants de familles modestes de déjeuner pour 1 €, grâce à une aide de 3 € par repas versée aux communes bénéficiaires de la dotation de solidarité rurale et de moins de 10 000 habitants, et appliquant une tarification progressive. Une bonification de 1€ est accordée aux cantines respectant la loi EGALIM et inscrites sur Ma Cantine. Sur le territoire du PAT Presqu'île – Brière – Estuaires, 25 communes sont éligibles. Cependant, faute de budget suffisant, les nouvelles demandes sont suspendues depuis juillet 2025.

DES MODES D'APPROVISIONNEMENT DIVERSIFIÉS POUR RENFORCER LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE LOCALE

La **ramasse** est une composante essentielle de l'approvisionnement des acteurs de l'aide alimentaire. Certaines structures de distribution alimentaire réalisent leurs propres ramasses pour s'approvisionner. C'est le cas notamment des Restos du Cœur qui, en ramassant trois fois par semaine dans onze magasins près de Saint-Nazaire, récupèrent environ 2 tonnes de denrées par ramasse et avec la particularité de récupérer en plus des repas non consommés auprès du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire.

Aussi, 80% des produits frais du comité de St Nazaire du Secours Populaire sont issus de la ramasse. D'autres associations, telles que La Fraternité, la Soupe aux Cailloux complètent leur stock par des "ramasses" régulières dans des boulangeries et des supermarchés de proximité.



À ces acteurs investis dans l'aide alimentaire s'ajoutent des initiatives de réduction du gaspillage, telles que celle portée par l'association DLC. Celle-ci collecte les invendus auprès d'une dizaine de magasins partenaires ainsi que d'une entreprise agroalimentaire, puis les redistribue aux quelque 1 600 foyers adhérents de son groupe Facebook, couvrant un territoire allant de La Turballe à Malville. DLC peut aussi intervenir en tant qu'intermédiaire et redistribuer aux acteurs de l'aide alimentaire lorsque les quantités collectées sont importantes.

En complément de la ramasse, les structures d'aide alimentaire du territoire diversifient leurs approvisionnements grâce à des collectes, achats directs et dons en nature.

Les collectes en magasin assurent un apport majeur en produits secs et de longue conservation. Par exemple, les Restos du Cœur de Saint-Nazaire en organisent deux par an — une collecte nationale en mars et une collecte locale — tandis que le comité de St Nazaire du Secours Populaire mène trois collectes annuelles, totalisant environ 12 tonnes de denrées. Ces opérations mobilisent fortement les bénévoles et permettent de renforcer les stocks entre deux livraisons de la Banque Alimentaire.

Les **achats directs** complètent ces apports pour garantir une offre diversifiée et de qualité. En témoigne l'initiative du Secours Populaire qui utilise le programme Mieux Manger Pour Tous pour acheter des produits frais auprès de producteurs locaux (œufs/yaourt/fromage) et des poissons surgelés issus de la pêche durable. L'Association Solidarités et Créations (ASC), quant à elle, privilégie les produits secs et peu périssables, moins disponibles via la BA44. Cependant, les marges de manœuvre pour les achats sont souvent limitées (faute de moyens) et variables d'une structure à l'autre (ex : dépendance aux produits européens FSE+ et aux stratégies d'achats de leurs fédérations pour les associations avec une habilitation nationale).

Les **commandes de produits** européens à destination des 4 associations avec habilitation nationale, par exemple le Secours populaire passe des commandes en grosse quantité au Min de Nantes pour les fruits et légumes et à la centrale d'achat à Aigrefeuille-sur-Maine pour des produits secs et frais.

Les **dons en nature** renforcent l'ancrage territorial de l'aide alimentaire, parce qu'ils résultent souvent des liens humains tissés (avec le temps) entre les associations et les acteurs locaux.

L'ASC reçoit des légumes en surproduction ou mal calibrés de la ferme Entre Chèvre et Choux et du groupement Paniékitable, tandis que le Secours Populaire bénéficie de dons variés (épicerie étrangères, produits déclassés comme les Fondants Baulois, pain de l'association Pain contre la Faim). Il est également courant que des particuliers livrent des surplus de leurs potagers.

Enfin **l'autoproduction** contribue aussi à l'approvisionnement de l'aide alimentaire. Les Restos du Cœur, produisent eux-mêmes leurs légumes frais grâce à des **jardins solidaires** cultivés à Saint-Nazaire, Herbignac et Saint-Gildas-des-Bois (40 tonnes prévu en 2025-26), incarnant une forme d'autonomie alimentaire locale.



DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES

Le fonctionnement de l'aide alimentaire repose sur un équilibre précaire entre ressources humaines, financières et matérielles, toutes indispensables mais fragilisées par la hausse des besoins et la baisse des financements.

Sur le plan humain, le bénévolat demeure le pilier du dispositif. À titre d'exemple, les opérations de distribution à St Nazaire s'appuient sur 50 bénévoles pour le Secours populaire, 40 pour les Restos du Cœur, 15 pour La Source, 6 pour La Fraternité, 8 pour La Soupe aux Cailloux, etc. Malgré cet engagement, les associations manquent de bénévoles et de volontaires prêts à assumer des responsabilités.

Les **ressources financières** sont tout aussi fragiles. Dépendantes des subventions publiques, les structures développent des mécanismes internes : la BA44 vend au kilogramme ses denrées à ses partenaires, tandis que le Secours Populaire finance 75 % de son activité par sa boutique solidaire. L'inflation et la chute des crédits d'État — passant de 363 000€ à 42 000€ pour la BA44 — menacent directement l'emploi et la capacité d'achat de denrées dès 2026.

L'aide alimentaire repose aussi sur une **logistique spécifique** dont la sécurisation est essentielle à la gestion des denrées. Les associations traditionnelles disposent d'infrastructures de stockage adaptées (entrepôts, chambres froides, congélateurs) et d'une flotte de véhicules dédiée, incluant des camions réfrigérés. En contraste, d'autres initiatives locales s'appuient sur des moyens plus rudimentaires, tels que des véhicules personnels et de simples glacières. Une partie importante de la mise à disposition des locaux de stockage et de distribution est assurée par les collectivités territoriales, qui apporte ainsi un soutien indispensable.

Toutefois, cette logistique demeure souvent fragilisée par des pannes récurrentes des équipements et des véhicules. Un investissement matériel constant est alors nécessaire pour garantir et sécuriser la logistique.



Focus : Le Carrefour des Solidarités de Saint-Nazaire

Le Carrefour des Solidarités constitue un modèle efficace en regroupant sur un même site stratégique la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et la Croix-Rouge. Soutenu et mis à disposition par le CCAS de Saint-Nazaire, ce pôle logistique de taille importante est spécifiquement conçu pour gérer un flux conséquent de denrées destinées à la distribution de l'aide alimentaire.

Cette mutualisation des locaux est également un levier de coopération et d'entraide entre les structures. Concrètement, cela se traduit par des actions anti-gaspillage (comme le don de denrées entre associations) et la rencontre entre bénévoles, favorisant ainsi l'échange de pratiques. Pour les usagers, ce lieu devient un site identifié et reconnu par les bénéficiaires, ce qui peut faciliter l'accès à l'aide alimentaire et leur orientation vers la bonne structure.

3

Les défis de l'aide alimentaire : entre tensions structurelles et volonté d'agir

Le diagnostic territorial met en évidence une triple tension dans l'aide alimentaire locale : garantir la quantité, améliorer la qualité et assurer l'accessibilité de l'alimentation pour tous, dans un contexte de précarisation croissante et de moyens fragiles. Les acteurs de terrain ont pleinement conscience de ces défis, qu'ils affrontent quotidiennement avec ingéniosité et engagement.

LA QUANTITÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE : UNE TENSION SUR LES APPROVISIONNEMENTS

Faire face à une hausse inédite de la demande

Les structures constatent des besoins grandissants, liés à l'augmentation du nombre de ménages en situation de précarité, alors même que les dons diminuent. Cette situation tendue est amplifiée par l'arrivée de nouvelles associations locales.

Ces nouveaux acteurs sont souvent plus agiles que les associations nationales. Leur souplesse leur permet de ramasser au pied levé les denrées invendues auprès de la Grande et Moyenne Surface (GMS) ou de commerçants locaux (boulangeries). À l'inverse, les structures traditionnelles de l'aide alimentaire, en raison de leur organisation (horaires et jours dédiés à la ramasse), peinent à se déplacer à la demande pour récupérer les denrées périssables de dernière minute.

La conséquence de cette situation est une tension permanente sur les approvisionnements pour les structures traditionnelles, aggravée par des moyens matériels vieillissants. C'est notamment le cas des produits protéinés tels que la viande, le poisson ou les œufs, qui sont les denrées dont les structures disent manquer le plus pour assurer l'équilibre alimentaire.

Un besoin d'appui à l'optimisation des ressources

Les acteurs cherchent à dépasser ces contraintes en diversifiant leurs sources (collectes, achats, partenariats avec producteurs locaux) et en optimisant la logistique.

Pour sécuriser leurs missions, certains expriment le besoin d'un soutien pérenne des pouvoirs publics et d'espaces de coopération pour se coordonner entre eux et avec les différents maillons de la filière alimentaire (producteurs, distributeurs, acteurs de l'aide alimentaire), et ainsi pouvoir proposer des solutions de solidarités alimentaires optimisées et durables.

LA QUALITÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE : VERS UNE ALIMENTATION PLUS JUSTE ET DURABLE

Vers des produits plus adaptés à leurs bénéficiaires

Au-delà de la quantité, la question de la qualité nutritionnelle de l'aide alimentaire devient centrale selon les acteurs.

Si les structures s'efforcent de proposer des paniers équilibrés, la réalité montre une surreprésentation de produits transformés et ultratransformés et un manque de diversité.

Par ailleurs, les bénéficiaires disposent rarement de produits répondant à leurs préférences culturelles ou alimentaires.



Poursuivre les soutiens d'expérimentations pour les pérenniser

Certains acteurs expriment leur volonté d'évoluer vers une offre plus qualitative et locale, notamment en s'approvisionnant en légumes ou produits laitiers auprès de producteurs locaux. Cependant, ils se heurtent à un défi double : non seulement l'aspect financier et logistique (les produits bruts nécessitent une conservation adaptée et un accompagnement à leur préparation), mais aussi un décalage avec les attentes des bénéficiaires.

En effet, si les acteurs cherchent à proposer des produits frais locaux, ils observent que les bénéficiaires ne demandent pas spontanément de légumes et que les produits laitiers locaux, moins sucrés ou d'aspect différent ne correspondent pas toujours à leurs appétences culturelles ou à leurs habitudes alimentaires. Le besoin le plus fréquemment exprimé par les bénéficiaires reste celui de produits protéinés telle que la viande, les œufs ou le poisson.

Des initiatives émergent pour améliorer la qualité et la durabilité des produits proposés : partenariats avec des producteurs locaux ou des épiceries de produits biologiques, des jardins partagés à destination des personnes en situation de précarité, etc. Néanmoins, ces initiatives nécessitent du temps et de l'accompagnement, pour mobiliser et répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires potentiels (implication dans la définition du projet, ateliers cuisine, etc.).



L'ACCESSIBILITÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE : VERS UNE INCLUSION DIGNE ET ÉQUITABLE

Aller vers les publics, notamment invisibles

L'accessibilité ne se limite pas à la distance géographique : elle inclut des dimensions économiques, culturelles ou encore psychologiques. Le non-recours persiste, notamment chez des publics nouveaux ou invisibles (étudiants, allophones, travailleurs précaires...) qui ne s'identifient pas aux bénéficiaires traditionnels.

La stigmatisation, la méconnaissance des dispositifs, ou encore les horaires inadaptés freinent la demande. Certaines initiatives tentent de répondre à ces problèmes comme la Soupe aux Cailloux et l'Espace de Vie Sociale de Prézégat, associations de quartier qui repèrent et accompagnent les habitants en situation de précarités alimentaires.

D'autres acteurs de terrain (l'ASC, la Fraternité, R'Eveillon la Solidarité) multiplient les efforts pour aller vers les publics invisibles (personnes sans domicile fixe). Des distributions par les Restos du Cœur et le Secours populaire sont organisées spécialement pour les jeunes sur les sites universitaires de St Nazaire.

La Source est un espace municipal dédié aux jeunes de St Nazaire qui organise aussi des distributions pour les jeunes avec le collectif Cop1, cette distribution est un moment convivial et d'information (stand prévention...) où les jeunes se retrouvent autour d'un verre et où la moitié des bénévoles sont des bénéficiaires.

Coopérer pour innover

Ce diagnostic, réalisé dans le cadre du projet Mieux Manger Pour Tous auprès des acteurs de la solidarité alimentaire du territoire Presqu'île – Brière – Estuaires, dresse un premier état des lieux de la dynamique et du fonctionnement du réseau local.

Il met en évidence la diversité des organisations, leurs modes d'action, ainsi que les fragilités et limites rencontrées, qu'elles soient partagées ou propres à chaque structure. Dans un contexte où les situations de précarité alimentaire se multiplient tandis que les ressources se fragilisent, cette analyse appelle à renforcer la coopération entre acteurs et à développer des réponses innovantes et durables.

L'enjeu est collectif : garantir à chacun un accès digne à une alimentation de qualité et faire de la solidarité alimentaire un levier de cohésion et d'émancipation.

Pour aller plus loin...

L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION : QUELS COÛTS POUR LA SOCIÉTÉ ET LA PLANÈTE ?

Etude réalisée par le Secours Catholique - Caritas France, Réseau Civam, Solidarité Paysans, Fédération française des diabétiques, 2024, accessible sur : <https://www.secours-catholique.org/agir/porter-nos-messages/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

MUNICIPALES 2026 : POUR UN ACCÈS DIGNE À L'ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS

Recommandations éditées par le collectif Caravalim, 2025, accessible sur : <https://caravalim.org/?Municipales>

MANGER POUR VIVRE

Un film réalisé par Valérie Simonet, 2025

OBSOALIM34

Observatoire des solidarités alimentaire de l'Hérault. "Un observatoire départemental des solidarités alimentaires pour mieux comprendre et anticiper les enjeux de la précarité alimentaire sur le territoire". Outil à consulter sur : <https://obso-alim.org/>



Merci à tous-tes les contributeurs-ices, participant-e-s et partenaires



Les solidarités alimentaires en Presqu'île - Brière - Estuaires

Diagnostic de l'aide alimentaire en Presqu'île - Brière - Estuaires

Réalisé par la Coopérative IDEAL et le Parc naturel régional de Brière
Dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous »

Ce diagnostic territorial dresse un état des lieux localisé des dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire Presqu'île – Brière – Estuaires. Il met en lumière la diversité des acteurs engagés — associations, collectivités, structures de l'économie sociale et solidaire — et les dynamiques de coopération à l'œuvre pour garantir un accès digne et durable à une alimentation de qualité.

La Coopérative IDEAL est actrice de la coopération territoriale depuis 1994. Elle développe des services mutualisés pour les organisations de l'économie sociale et solidaire du territoire Nord-Ouest Loire-Atlantique et anime le Pôle Territorial de Coopération Economique NOLA sur les questions d'alimentation et d'économie circulaire.

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière agit pour la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, tout en oeuvrant pour le développement local et durable du territoire. Il anime depuis 2021 le Projet Alimentaire Territorial Presqu'île - Brière - Estuaires, qu'il copilote avec les trois intercommunalités locales, sur un périmètre de 35 communes.

Ce diagnostic constitue un outil d'observation et de réflexion collectives pour mieux comprendre les besoins, renforcer les complémentarités et soutenir les initiatives locales en faveur d'un droit effectif à une alimentation choisie, de qualité et accessible à tous.